

Hauts-de-France, Aisne  
Landouzy-la-Ville  
rue du Bacquet, église Notre-Dame de l'Assomption

## Tableau d'autel : Apparition de la Vierge à saint Bruno

### Références du dossier

Numéro de dossier : IM02001632

Date de l'enquête initiale : 1998

Date(s) de rédaction : 1998

Cadre de l'étude : inventaire topographique canton d'Aubenton, mobilier et objets religieux

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : tableau d'autel

Titres : Apparition de la Vierge à saint Bruno

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Emplacement dans l'édifice : sacristie

### Historique

Ce tableau d'autel, datant du 18<sup>e</sup> siècle, proviendrait selon une tradition locale de l'abbaye de chartreux du Val-Saint-Pierre, située sur la commune de Bray-en-Thiérache dont le mobilier fut dispersé à la Révolution. Cette hypothèse, fondée sur l'iconographie de ce tableau d'autel, qui représenterait saint Bruno écrivant la règle de son Ordre alors que lui apparaît la Vierge de l'Assomption, n'a cependant pu être corroborée par des sources archivistiques. L'iconographie du tableau est elle-même sujette à caution, il pourrait aussi s'agir d'une des apparitions de la Vierge à saint Bernard. Ce tableau, d'une assez belle facture, est probablement le fait d'un peintre provincial actif en Thiérache au cours de la 1<sup>ère</sup> moitié du 18<sup>e</sup> siècle. La composition dérive de modèles français (Le Brun, Vouet) et italiens (Reni, Carrache) datant du 17<sup>e</sup> siècle.

Période(s) principale(s) : 1<sup>ère</sup> moitié 18<sup>e</sup> siècle

Atelier ou école : Ecole française (école)

Lieu d'exécution : Picardie, 02, Thiérache

Lieu de provenance : Picardie, 02, Bray-en-Thiérache, abbaye de chartreux du Val-Saint-Pierre (?)

### Description

Le tableau est une peinture à l'huile sur toile. La toile est constituée de deux lés assemblés horizontalement au moyen de coutures. Un apprêt rougeâtre est partiellement visible par endroits.

### Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : peinture

Éléments structurels, forme, fonctionnement : plan, rectangulaire vertical

Matériaux : matériau textile (support, en 2 lés) : peinture à l'huile, sur apprêt

Mesures :

h = 207 ; la = 126. Dimensions de la toile à l'ouverture du cadre support : h = 207 ; la = 126.

Représentations :

Vierge: Assomption, dans les airs, nuée, angelot, saint Bruno, chartreux, abbé: vision, crosse, livre manuscrit, encrier: écriture, fond de paysage

Ce tableau semble représenter la scène du miracle de l'apparition de la Vierge à saint Bruno écrivant la règle de son ordre. Le saint, revêtu de l'habit des chartreux, est en train d'écrire la règle de l'Ordre, alors que la Vierge lui apparaît sur une nuée entourée d'angelots ailés. La scène se déroule sur un fond de paysage, saint Bruno est agenouillé au pied d'un autel-tombeau couvert d'un linceul, la figure de la Vierge paraît être celle de l'Assomption.

### État de conservation

mauvais état

Le support pictural présente de nombreux réseaux de craquelures. La toile est partiellement couverte d'un chancre en particulier dans la partie inférieure, présence de trous et d'importantes déchirures, en particulier au niveau des jambes de la Vierge et des pieds de saint Bruno.

### Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune

### Illustrations



Vue générale.

Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_19990200390XA

### Dossiers liés

Est partie constituante de : Ensemble du maître-autel et des lambris (IM02001639) Hauts-de-France, Aisne, Landouzy-la-Ville, rue du Bacquet

**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

Le mobilier de l'église paroissiale de Notre-Dame de l'Assomption (IM02001625) Hauts-de-France, Aisne, Landouzy-la-Ville, rue du Bacquet

Auteur(s) du dossier : Xavier-Philippe Guiochon

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale.

IVR22\_19990200390XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation